

Les EHC facilitent la vie de famille

Enseignement intégrant le temps consacré aux devoirs

Encadrement professionnel pendant toute la journée

Repas et loisirs en compagnie d'autres enfants



Rapport annuel 2006

Introduction

Après une assemblée générale motivante, au cours de laquelle MM. Ronald Pedergrana et Hermann Amstad ont été élus au Comité de l'Association suisse des écoles à horaire continu, nous avons ouvert avec enthousiasme le débat sur les critères de qualité définis par l'Association il y a quelques années. Les dernières évolutions montrent que l'augmentation des écoles à horaire continu risque de se faire au détriment de leur qualité. Il est évident que les écoles et les structures extra-familiales ont un coût. Augmenter l'offre de manière significative demande l'investissement de deniers publics.

L'an dernier, l'Association a revu et, lorsque cela était nécessaire, corrigé ses critères de qualité, de manière à être armée pour les prochaines discussions sur le sujet. La question de la qualité est devenue essentielle suite à l'évolution de la situation dans le canton de Bâle-Ville. Au bout de plusieurs années d'existence, l'école à horaire continu à plein temps de la ville de Bâle a élargi son offre en s'éloignant du concept initial. Désormais, à Bâle aussi, les élèves suivront chacun de leurs modules dans un groupe différent et non plus au sein d'une seule et même classe. Notre association cantonale s'est fortement opposée à ce changement et a même envisagé un référendum contre le projet.

A l'instar de notre association bâloise, le Comité de l'Association suisse des écoles à horaire continu estime que le maintien des enfants dans un même groupe est un critère de qualité essentiel. D'un autre côté, il faut se rendre à l'évidence : pour beaucoup de parents, une journée continue représente une contrainte importante. Ils aimeraient pouvoir envoyer leurs enfants à l'école de jour ou les inscrire à un module d'encadrement lorsqu'ils le jugent nécessaire. Après un long processus de réflexion, l'Association bâloise a finalement décidé de ne pas s'opposer au projet pilote. Mais le souci concernant la qualité reste.

Nous allons présenter le résultat de nos discussions lors de la prochaine assemblée générale. Nous souhaitons faire de nos critères de qualité revus et corrigés un outil permettant aux groupes de projet, aux autorités et aux organismes de financement de définir leur offre. En effet, ce sont ces acteurs qui sont confrontés sur place avec la demande concrète. Ce sont eux également qui doivent défendre leurs exigences matérielles sur le plan politique, afin que les structures d'accueil extra-scolaires existent non seulement en nombre suffisant, mais que leur qualité soit également satisfaisante.

Silvia Schenker, présidente

Rapport d'Activités

Activités principales

Réseau suisse de l'accueil extra-familial

L'Association suisse des écoles à horaire continu a fondé le « Réseau suisse de l'accueil extra-familial » en mai 2006 (www.netzwerk-kinderbetreuung.ch). Ce réseau a pour but de promouvoir la qualité de l'accueil extrafamilial des enfants de 0 à 16 ans.

Le Réseau a organisé le 28 novembre un atelier de travail d'une demi-journée à Zurich. Wolfgang Tietze, professeur de pédagogie enfantine à l'université libre de Berlin, a été invité à présenter son concept de développement de la qualité de l'accueil des enfants en présence d'environ 120 personnes.

Politique

Initiative populaire du canton de Bâle : en 2004, l'Association pour des écoles à horaire continu à Bâle a déposé une initiative pour la création, dans tous les cercles scolaires, d'écoles à horaire continu au niveau des écoles maternelles et primaires. Le gouvernement bâlois a donc proposé au Parlement de mettre en place 4 projets pilotes d'établissements à horaire continu. Les membres du comité d'initiative ont approuvé le texte ce qui, sans répondre à toutes les exigences, constitue déjà un pas dans la bonne direction.

Initiative populaire du canton de Berne : l'initiative cantonale pour des écoles à horaire continu favorables à la famille a été déposée fin septembre 2006 à Berne. Cette initiative demande aux communes de faire en sorte que chaque enfant puisse profiter d'une offre d'école à horaire continu. Elle a été lancée par l'association bernoise des écoles à horaire continu, l'association professionnelle des enseignants et la centrale des femmes. Depuis, 23 organisations lui ont accordé leur soutien.

Confédération: En septembre, le Parlement suisse a pris une décision concernant la poursuite du programme d'impulsion et le montant du crédit d'engagement pour les années 2007 à 2011. Dans un courrier adressé aux membres de la commission du Conseil des Etats responsable du dossier, l'Association suisse des écoles à horaire continu a insisté sur la nécessité de maintenir le montant du crédit d'engagement. Le Parlement a choisi un compromis entre la variante minimum proposée par le Conseil fédéral (40 millions) et les 200 millions prévus à l'origine : le programme d'impulsion a donc hérité d'une enveloppe de 120 millions de francs.

Les interventions parlementaires de 5 conseillères nationales pour l'inscription des écoles à horaire continu dans la Constitution fédérale n'ont pas encore été traitées. Le dossier est actuellement examiné par la Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) du Conseil national.

Colloque en Valais

Le 3 mars 2006, la Haute école pédagogique du canton du Valais a organisé à Brigue un colloque sur les écoles à horaire continu dans les régions périphériques. Les membres du Comité et collaborateurs de l'Association suisse des écoles à horaire continu Dorothea Tuggener Lienhard, Christof Zanon et Markus Mauchle ont participé aux exposés et aux ateliers. Le colloque a réuni près de 300 personnes.

Une nouvelle newsletter

Depuis 1998, le magazine de l'Association « Schule und Betreuung » se fait l'écho de l'actualité des écoles à horaire continu. Suite au développement de ses activités en Suisse romande, l'Association a dû imaginer un concept bilingue pour son magazine. Depuis décembre 2006, les lecteurs de Schule und Betreuung reçoivent la newsletter « Info ».

Clôture du projet de création d'une antenne « Ecoles à horaire continu » en Suisse romande

Le concept de la newsletter Info représente la dernière étape du projet « Des écoles à horaire continu en Suisse romande », financé en partie par le Bureau fédéral de l'égalité. Le Bureau romand est maintenu.



Remise de l'initiative pour les structures d'accueil extrascolaires et extrafamiliales des écoles à horaire continu dans le canton de Berne le 27 septembre 2006.

Conseil

L'activité principale de l'Association est de conseiller, d'une part, les parents qui cherchent à s'informer sur les offres d'écoles à horaire continu et, d'autre part, les groupes de projet qui souhaitent mettre en place ce type de structure. Pour la plupart d'entre elles, les personnes intéressées s'informent sur le site web de l'Association.

Extrait des statistiques du site web

	2002	2003	2004	2005	2006
Nombre de visiteurs par jour en moyenne	37	68	120	183	245
Durée d'une visite en moyenne	2.5	2.5	3.1	1.9	1.5
Documents les plus fréquemment consultés (a):					
- Carte des EHC en Suisse (tagesschulen.ch/wo.html)	822	2196	3115	3661	4070
- Liens (Tagesschulen.ch/Links.html)	1132	3139	3164	3178	3423
Fichiers les plus fréquemment téléchargés (a):					
- Coût et financement des EHC	524	1187	2696	3742	2985
- Les EHC en bref	202	1144	2377	3344	2069
- Liste des adresses des EHC	234	1262	1109	2082	1545
Documents les plus fréquemment téléchargés (f):					
- Ecoles publiques à horaire continu en Suisse (horairecontinu.ch/fan/ou.html)				1368	1546
- Actualités (tagesschulen.ch/fran/news.html)				1125	1325
Fichiers les plus fréquemment téléchargés (f):					
- Etude sur l'accueil extrascolaire en Suisse romande				1824	1660
- Argumentaire				646	729
- Modèle de budget pour une école à horaire continu				246	523
- Aperçu des écoles à horaire continu en Suisse (Apercu.pdf)					739

Conseil aux groupes de projet

L'Association propose des conseils à des groupes d'initiative privés, des équipes d'enseignants ou des établissements scolaires. En 2006, l'Association a participé aux projets suivants:

Lieu	Contribution de l'Association	Etat du projet
Brugg/Windisch	Etude préliminaire pour une Ehc publique	Décision prise par les conseils communaux en 2007
Kriechenwil	1ère consultation avec Ursula E. Brunner	
Trubschachen	1ère consultation avec Ursula E. Brunner	Mise en place d'horaires blocs pour l'année 2007/08
Hinterkappelen	1ère consultation avec Marjolaine Schärer	Ehc prévue pour l'été 2007
Feldbrunnen	Etablissement du budget d'une Ehc non obligatoire	Décision prise lors de l'Assemblée de la population en avril 2007
Planken (Principauté du Liechtenstein)	Rédaction d'un premier projet	Ehc ouverte en août 2006

Relations publiques, réseaux, politique

Les activités les plus importantes dans le domaine des relations publiques sont présentées dans les premières pages du rapport annuel, sous le chapitre « Activités principales ».

Schule und Betreuung/INFO

Schule und Betreuung paraissait à 1600 exemplaires en mars, juin et septembre. Ce magazine a été remplacé par la newsletter INFO, que les lecteurs ont reçu en décembre.

Exposés, organisation de workshops

- 24 janvier 2006: Eggerberg, canton du Valais (Markus Mauchle)
- 3 mars 2006: Brigue, haute école pédagogique (Dorothea Tuggener Lienhard, Christoph Zanon, Markus Mauchle)
- 8 mars 2006: Uster: Conférence de Dorothea Tuggener Lienhard à l'intention des autorités scolaires d'Uster
- 6 septembre 2006: Conférence d'information publique à Binningen (Silvia Schenker)
- 18 novembre 2006: Journée de travail de la groupe socialiste de la municipalité de Soieure (Silvia Schenker)

Présence de l'Association dans les médias

- Beobachter N° 12/06: « Tagesschulen - Das schmeckt nach mehr » avec la collaboration de l'Association EHC.
- Tages-Anzeiger, 15 juin 2006: « Tagesschulen sind im Kommen », article d'Andrea Fischer
- Basler Zeitung, 5 juillet 2006: Article de Silvia Schenker
- Wir Eltern, N° 12/06: Interview avec Silvia Schenker
- Interview avec Norah Lambelet Krafft pour un article dans le Journal « CIVITAS »

Conférences et assemblées

Les membres du Comité et les collaborateurs de l'Association cultivent leurs contacts et se forment en participant à des manifestations organisées par d'autres organisations.

- 16 mars: Réunion du comité de Pro Familia (Markus Mauchle)
- 7 avril: Assemblée des délégués de la SVEO, (ndt: l'union suisse des organisations parentales) (Markus Mauchle)
- 18 septembre: conférence de la Société suisse d'utilité publique sur l'encadrement des enfants (Ursula Marti, Markus Mauchle)
- 7 décembre: Workshop de l'Office de l'enseignement secondaire du 2e degré et de la formation professionnelle (OSP) sur la formation tertiaire dans le domaine de l'encadrement des enfants (Markus Mauchle)
- 29 novembre 2006: assemblée générale extraordinaire des écoles à journée continue à Bâle (Silvia Schenker)

Liens avec d'autres associations

L'Association suisse des écoles à horaire continu est membre des organisations suivantes:

- Pro Familia Suisse (représentée au Comité par Markus Mauchle)
- alliance F
- SVEO (Schweizerische Vereinigung der Elternorganisationen ou union suisse des organisations parentales ndt.)
- Réseau suisse de l'accueil extra-familial (représentée au Comité par Markus Mauchle)



Tagesschule Feldblumen, Zurich, Photo: Urs Siegenthaler

Rapport d'activités du Bureau romand

Durant l'année 2006 les activités du Bureau Romand ont consisté en diverses actions d'informations au public sur la création du Bureau romand, ainsi qu'en un important travail de sensibilisation et de promotion du concept EHC en Suisse Romande.

Le réseau de connaissances personnelles et professionnelles de la responsable a permis de mener un travail en réseau élargi, d'approcher des politiciens et des professionnels, des associations professionnelles, des écoles de formation, des organismes officiels, des autorités cantonales et communales ainsi que des Associations de parents d'élèves.

D'autres tâches ont consisté à soutenir et à participer à des réflexions et à l'élaboration de projets de motions cantonales et communales ainsi que d'une Loi sur le financement de l'accueil de jour de l'enfance dans le canton de Vaud (LAJE). Cette Loi est entrée en vigueur en janvier 2007. Le financement est assuré par l'Etat, les Communes, l'Economie et les parents.

A cet effet, le Bureau a été invité à :

- participer à des journées de réflexion sur l'école infantine obligatoire à 4 ans et sur l'organisation de la journée de l'écolier le Département de la Formation et de la Jeunesse (Vaud) en vue d'une harmonisation des horaires scolaires et la mise en œuvre d'horaires continus
- participer à des séances de consultations, études et analyse du projet de Loi sur l'accueil de jour de la petite enfance et de l'enfance (Vaud - Valais)
- prendre part à des débats sur le projet de Loi sur l'Accueil de jour de l'enfance (LAJE) au Grand Conseil Vaudois (adoptée en 2006, entrée en vigueur janvier 2007)
- participer à des consultations sur les règlements d'application et référentiels de compétences.
- participer à la Chambre consultative pour la création d'une Fondation pour l'accueil de l'enfance dont la mission sera, dès 2007, de financer les différents modes d'accueil de jour de l'enfance, par le biais de participations des communes, du Canton, des employeurs (allocations familiales). Les intérêts de notre association seront relayés dès maintenant par Pro Familia Vaud.

Dans un autre cadre, le Bureau a été invité à participer à une journée de réflexion organisée par la FEPS (Fédération des Eglises Protestantes) en vue de recommandations en faveur d'une politique familiale et de propositions en faveur de la famille incluant la mise en place d'horaires continus et de structures d'accueil extrascolaire.

Présentation du Concept EHC

- 4 avril 2006: conférence d'information auprès de l'Association des Parents d'élèves, d'Yverdon, Vaud (Norah Lambelet Krafft)
- 26 avril 2006: conférence d'information auprès de l'Association des Parents d'élèves de Sion et environs, Valais (Norah Lambelet Krafft)
- 18 mai 2006: conférence d'information à l'Assemblée générale de l'Association des Parents d'élèves, Vaud (Norah Lambelet Krafft)
- 31 octobre 2006: Table ronde organisée par le GIAP (Groupement Intercommunal pour l'accueil parascolaire), la Ville et le Canton de Genève (Norah Lambelet Krafft)
- La présentation du concept EHC à la Municipalité d'Yverdon les Bains a débouché sur une étude de faisabilité actuellement en cours par G. Chaves.

Relations publiques

- Le parti socialiste avait déposé des motions dans plusieurs communes vaudoises demandant l'harmonisation des horaires scolaires et l'augmentation des structures d'accueil extrascolaire ont été déposées. Les autorités communales sont maintenant en train de préparer leurs réponses au niveau politique.
- Divers contacts avec les Municipalités et des groupes de travail sont en cours: Les Ormonts - Leysin - Le Sepey, Gland, Ste Croix, Chavornay – Orbe (Vaud).

Informations plus générales :

Situation vaudoise

La nouvelle loi vaudoise (LAJE) inclut l'accueil parascolaire dans les règlements d'application. Les cadres de références (Critères de qualité) et les référentiels de compétences (formation du personnel d'accueil) ont été adoptés par le Chef du Service de Protection de la Jeunesse et sont à disposition du public depuis le 1er décembre 2006. Ils seront utiles pour nos réflexions sur les critères de qualité des EHC.

Les projets de création d'EHC tels que décrits par l'Association suisse des Ecoles à horaire continu seront sans doute plus difficiles à mettre en place, mais pas impossible.

Un projet de modification de la Loi scolaire vaudoise prévoit de rendre l'Ecole Infantine obligatoire dès l'âge de 4 ans, ainsi que l'harmonisation des horaires scolaires entre les différents cycles initiaux et primaires (dès 2008).

Situation Genevoise :

Dans le Canton de Genève, l'accueil parascolaire est le fruit d'une très longue tradition et le système actuel géré par le GIAP (Groupement intercommunal pour l'Accueil Parascolaire) et financé par les communes et le Canton donne entière satisfaction.

Une motion du parti radical a été déposée en 2006 demandant la mise en place du système d'écoles à horaire continu sous deux formes dès la rentrée 2008. Cette motion est actuellement à l'étude. La responsable a été invitée le 31 octobre à participer à un table ronde sur le thème des horaires scolaires, de la journée continue et de l'accueil parascolaire en présence de M. le Conseiller d'Etat Charles Beer et M. le Municipal Manuel Tornare.



La vie de l'Association

Comité et AG

En 2006, le Comité s'est réuni à quatre reprises et a effectué une journée de travail. Une liste des membres du Comité se trouve en dernière page.

L'Assemblée générale s'est tenue le 17 mai à Berne, présidée par l'avocat saint-gallois Ronald Pedernana et par le Bâlois Hermann Amstad, secrétaire général adjoint de l'Académie suisse des sciences médicales.

L'Assemblée a accueilli comme intervenante Edith Olibet, directrice de l'instruction publique, des affaires sociales et du sport de la ville de Berne. Dans son exposé, Mme Olibet a présenté l'important réseau d'écoles non obligatoire à journée continue de la ville de Berne. Corinne Schärer, présidente de l'Association bernoise des écoles à horaire continu, a parlé quant à elle de l'initiative cantonale pour des écoles à horaire continu favorables à la famille.

Membres

Membres individuels

	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Entrées	20	7	89	12	18	1	14	34	10
Sorties	3	4	5	9	13	20	13	7	21
Membres au 31 Déc.	37	40	124	127	132	113	114	141	130

Membres collectifs

Nombre de membres par an

	2001	2002	2003	2004	2005	2006
Association des EHC du canton de Bâle	139	160	160	160	160	194
Association des EHC bernoises	126	137	119	119	129	126
Association des EHC lucernoises	130	150	120	150	150	150

Comptes annuels 2006

Bilan 2006

Actifs	31.12.2006	31.12.2005
<i>Actifs circulants</i>		
Caisse	189	
Compte postal	6 703	34 705
Banque	100 975	140 670
Avoir LPP	5 105	5 108
Débiteurs	162	1 829
Impôt anticipé	220	260
Actifs transitoires	40 000	35
Total actifs circulants	153 355	182 607
<i>Valeurs immobilisées</i>		
Matériel de bureau	2 241	2 723
Titres	45 757	44 891
Total valeurs immobilisées	47 998	47 614
Total actifs	201 353	230 221

Passifs		
Créanciers	2 042	17 531
Caisse de compensation AVS	397	2 826
Provisions	96 700	108 700
Passifs transitoires	326	627
<i>Capital propre</i>		
Report du bénéfice	100 538	98 290
Résultat de l'exercice	1 351	2 247
Total passifs	201 353	230 221

1)

Compte de résultat 2006

Dépenses	2006 Budget	2006 Comptes	2007 Budget
Frais de personnel	98 821	98 824	104 583 2)
Frais de loyer	10 580	10 209	10 400 3)
Comité: indemnités et défraiements	9 720	8 996	11 150 4)
AG et rapport annuel	2 280	4 972	5 700 5)
Amortissements	-	4 000	-
Projets	10 000	4 240	20 000 6)
Projet Suisse Romande	16 400	18 547	-
Frais de bureau et d'administration	9 030	9 139	9 350 7)
Info (2006: Magazine Schule und Betreuung)	12 920	14 987	27 256 8)
RP/marketing	14 435	2 786	7 335 9)
Autres frais	3 000		
Total	187 186	176 699	195 774

Recettes	2006 Budget	2006 Comptes	2007 Budget
Cotisations des membres	4 500	4 430	4 500
Dons	1 000	410	600
Subventions OFAS contract de prestations	130 000	130 000	130 000
Total dons et subventions	135 500	134 840	135 100
Ventes de documents	1 000	1 575	1 400
Abonnements newsletter	500	260	500
Total ventes	1 500	1 835	1 900
Conseil / services	9 000	25 281	10 000
Projet Suisse Romande (Bureau fédéral de l'égalité)		1 200	
Prélèvement sur provisions	40 000	12 000	50 000 1)
Total recettes projets	40 000	13 200	50 000
Autres recettes	1 200	2 893	2 000 10)
Total	187 200	178 049	199 000
Résultat	14	1 351	3 226

Annexe au Bilan et au compte de résultat

1 Provisions	Solde au 1.1.06	Prélèvements en 2006	Solde au 31.12.06	Prélèvements en 2007	Solde au 31.12.07
Projet Suisse Romande	93 700	12 000	81 700	50 000	31 700
Autres projets	15 000		15 000		15 000
Total provisions	108 700		96 700		46 700

2 Frais de personnel	2006 Budget	2006 Comptes	2007 Budget
Salaire bureau Suisse alémanique		60 580	61 242
Salaire bureau Suisse romande		22 705	26 247
Collaborateurs extérieurs (traductions)			3 000
Total des salaires		83 285	90 489
Charges sociales		13 611	12 594
Frais de transports		1 928	1 500
Total	98 821	98 824	104 583

3 Frais de loyer

loyer bureau Zurich		8 129	8 200
loyer COO Lausanne		2 080	2 200
Total	10 580	10 209	10 400

4 Comité

Indemnisation de la présidente		5 243	5 000
Défraiement et frais des membres du comité		3 190	4 650
Location salle de réunion		563	1 500
Total	9 720	8 996	11 150

5 Rapport annuel et AG

AG (frais d'envois, location de la salle, cadeaux etc.)		1 275	2 000
Rapport annuel: rédaction, impression		1 495	1 500
Traduction rapport annuel		2 202	2 200
Total	2 280	4 972	5 700

6 Projets divers

Projets de création d'EHC		4 240	5 000
Aides financières			5 000
Publication pour le Jubilé			10 000
Total	10 000	4 240	20 000

7 Frais de bureau et d'administration

Matériel de bureau, correspondance, divers	800	1 301	1 500
Frais de port/frais bancaires	2 000	1 318	1 600
Téléphone/fax	2 500	1 890	2 000
Livres/magazines	450	335	400
Assurance professionnelle	360	355	450
Matériel informatique	800	2 360	1 500
Connexions internet	1 020	868	900
Photocopies, imprimantes	900	713	800
Divers	200		200
Total	9 030	9 139	9 350

8 Info

Traduction			800
Rédaction			1 300
Graphiste			1 614
Impression, Adressage et envois			2 600
Frais postaux			500
Coût par numéro			6 814
Total des 4 numéros	12 920	14 987	27 256

9 RP/marketing

Frais association	1 035	1 035	1 035
Prospectus	3 700		
Production de brochures d'information	600	541	800
Traductions	3 600		
Site Web	1 000	360	500
Relations avec les médias	500		2 000
Réunions, Frais de déplacement	200	50	
RP	3 800	800	3 000
Total	14 435	2 786	7 335

10 Recettes diverses

Remboursement assurance		1 465	
Intérêts et titres	1 200	627	1 000
Diverses recettes		3	
Bénéfice fonds de placement		798	1 000
Total	1 200	2 893	2 000

Fortune des anciennes associations cantonales

Parallèlement à sa propre comptabilité, l'Association gère les trois fonds que l'Association cantonale de Zurich, de Thurgovie et d'Argovie ont laissés après leur dissolution, Cet argent sert à financer des projets d'EHC dans les cantons en question.

Fonds du canton d'Argovie

La fortune est de CHF 6 937 au 31 décembre 2006.

Fonds du canton de Thurgovie

Une action de promotion et de soutien menée en 2006 en faveur de l'école à horaire continu de Aach Thurland a rapporté 680 Francs. Au 31 décembre 2006, la fortune est de CHF 2 189.

Fonds du canton de Zurich

La fortune est de CHF 17 114 au 31 décembre 2006.

Comité

Silvia Schenker (Présidente)
St. Johanns-Parkweg 11
4056 Basel
Tel. 061 382 43 27
info@silviaschenker.ch

Ursula Marti (Vice-présidente)
Tannenweg 12 a
3012 Bern
031 305 55 66
ursula.marti@wortreich-gmbh.ch

Hermann Amstad
Wielandplatz 10
4054 Basel
Tel. 061 302 89 03
h.amstad@bluewin.ch

Irène Harnischberg Schittenhelm
Eisengasse 70 A
3065 Bolligen
Tel. 031 922 26 01
schittenberg@bluewin.ch

Sandra Hofmann-Saccani
Wasserfuristr. 1
8542 Wiesendangen
Tel. 052 337 06 00
shs@swissonline.ch

Geertje Kamminga Erni
Bernrainstrasse 12
8556 Wigoltingen
Tel. 052 763 33 97
erni.kamminga@bluewin.ch

Ronald Pedergrana
Wenigstrasse 12
9014 St. Gallen
Tel. 071 279 20 63
info@ernteilung.ch

Dorothea Tuggener Lienhard
Im Lot 2
8610 Uster
Tel. 044 941 88 82
dorothea.tuggener@phzh.ch

Christof Zanon
Chalet Daheim
6382 Büren NW
Tel. 041 611 14 11
chris@zanon.ch

Membres collectifs

Verein für Tagesschulen in Basel
Postfach 172
4001 Basel
Tel. 079 401 52 13
basel@tagesschulen.ch

Verein Berner Tagesschulen
Postfach 8618
3001 Bern
Tel. 031 331 09 10
bern@tagesschulen.ch

Verein Tagesschulen für den Kanton Luzern
Felicitas Zopfi-Gassner
Steinhofstrasse 63b
6005 Luzern
041 240 13 66
fzopfi@tiscalinet.ch

Bureaus

Association des écoles à horaire continu
Norah Lambelet Krafft
av. de Rumine 2
1005 Lausanne
Tel. 078 891 95 96
suisseromande@horairecontinu.ch

Fachstelle Verein Tagesschulen Schweiz
Markus Mauchle
Rötelstrasse 11
Postfach
8042 Zürich
Tel. 044 361 42 88
fachstelle@tagesschulen.ch